

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion des membres de la commission le samedi 03 décembre à 9h45.

Ordre du jour :

- Bilan de l'activité du 01 septembre au 01 décembre 2022.
- Préparation du planning des vérifications durant la période de décembre 2022 à mars 2023.
- Points sur la réglementation et la gestion des rapports.

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'avis préalable avant travaux et/ou nouvelle installation

Néant

Validation de fin de travaux pour le déblocage d'une subvention FAFA

Néant

Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) réalisées

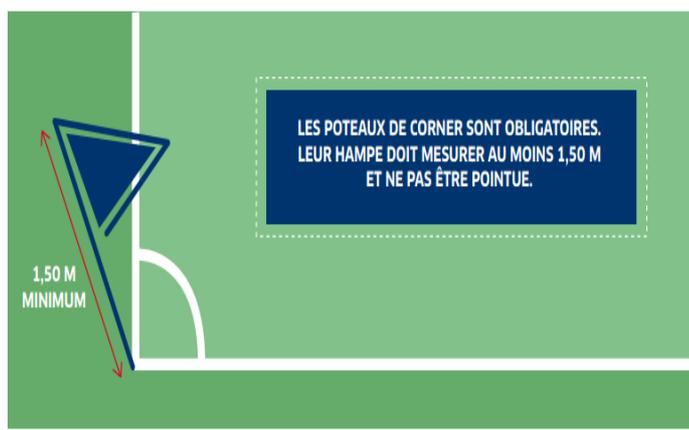
- Vérification de l'éclairage du stade de Miribel NNI 011490102 vérifié le 12 octobre 2022 - rapport à rédiger par la CDTIS (attente de complément d'informations de la part du propriétaire de l'installation)
- Vérification des éclairages des stades de Saint Maurice de Gourdans NNI 013780101 et NNI 013780102 – classement des deux installations au niveau E Entraînement jusqu'au 31 octobre 2024.
- Vérification de l'éclairage du stade P Chastel de Belley NNI 010340101 le 25 octobre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue.
- Vérification de l'éclairage du stade G Coiffet de Belley NNI 010340201 – classement au niveau E6 jusqu'au 25 octobre 2026.
- Vérification de l'installation du stade P Chastel de Belley NNI 010340101 – classement au niveau T5 jusqu'au 15 septembre 2028.
- Vérification de l'installation du stade G Coiffet de Belley NNI 010340201 – classement au niveau T5 SYN jusqu'au 30 juin 2023.
- Vérification de l'installation du stade En Verbaou de Culoz NNI 011380201 – classement au niveau T7 jusqu'au 16 septembre 2032.

- Vérification de l'éclairage du stade En Verbaou de Culoz NNI 011380201 le 22 novembre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue.
- Eclairage du stade René Rollet de Lagnieu NNI 012020102 – classement au niveau E Entraînement jusqu'au 15 novembre 2024.
- Vérification de l'éclairage du stade de Villars les Dombes NNI 014430102 – classement au niveau E7 jusqu'au 16 novembre 2024.
- Vérification de l'éclairage du stade de Saint Didier sur Chalaronne NNI 013480101 – classement au niveau E6 jusqu'au 15 novembre 2026.
- Vérification de l'éclairage du stade de Valsérhône NNI 010910101 le 08 novembre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue.
- Vérification des éclairages du complexe de Bellignat NNI 010310101 et NNI 010310102 le 04 novembre 2022 – rapports rédigés par le CDTIS – attente de classement par la ligue.
- Vérification de l'éclairage du stade de Montmerle sur Saône NNI 012630101 le 28 novembre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue.
- Vérification de l'éclairage du stade Mézériat NNI 012460101 le 29 novembre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue.

Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) programmées

- Vérification de l'éclairage du stade de Poncin NNI 013030101

Informations réglementaires



Pour la CDTIS : JF JANNET